

L'Aveyron
se bouge!

C.P.A.T.

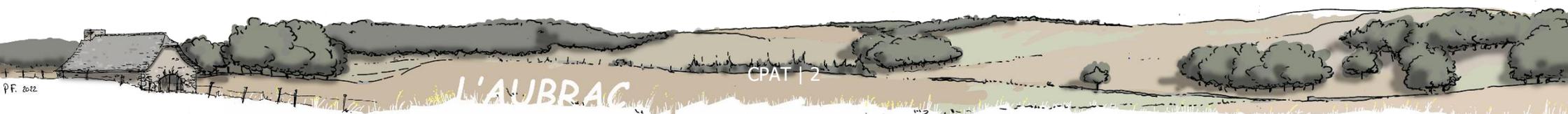
CONTRAT DE PROJETS AVEYRON TERRITOIRES

Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac



Sommaire

Qu'est ce qu'un C.P.A.T ?	3
Les éditos	4
Les éléments de contexte	5
Le Département à Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac	7
Les enjeux de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac	9
Les projets de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac	12
L'accompagnement du Département	13
Pour aller plus loin	26
Les signataires	27



Qu'est ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son programme de mandature « l'AveyrOn se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements. Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de partenariats techniques et financiers.



Le partenariat

Entre

-

**Le
Département
de l'Aveyron**

représenté par son
Président

M. Arnaud Viala

-

d'une part,



Et

-

**La Commune
de Saint-Geniez
d'Olt et
d'Aubrac**

représentée par son
Maire,

M. Marc Bories

d'autre part.



LES ÉDITOS



**Arnaud Viala,
Président du
Département.**

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre projet de mandature. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre projet global : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion. Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La commune de St-Geniez d'Olt et d'Aubrac s'est lancée la première dans cette aventure commune et je suis particulièrement heureux de cette première signature qui en préfigure beaucoup d'autres.



**Marc Bories,
Maire de Saint-Geniez d'Olt et
d'Aubrac.**

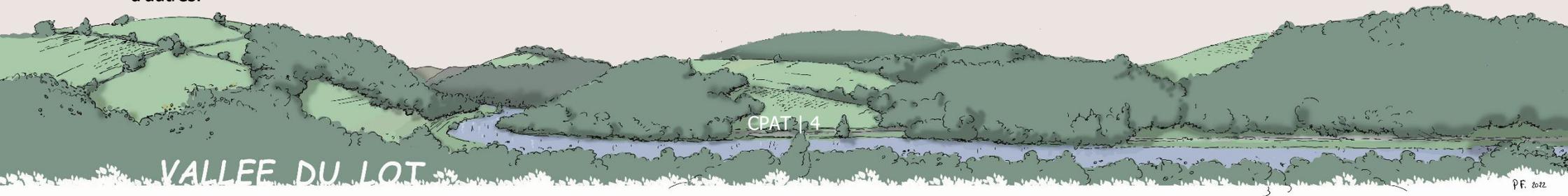
Le premier mot qui me vient à l'esprit est MERCI, merci à Arnaud Viala, Président du Département, d'avoir conçu, avec ses équipes, un outil répondant parfaitement aux besoins des maires de petites collectivités, comme Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac. En premier lieu, l'accès facilité aux compétences spécifiques du Département via ses nombreux directions et services, à celles d'Aveyron Ingénierie notamment de son pôle juridique, les services associés : l'Agence Départementale de l'Attractivité et Tourisme, le CAUE...

Ensuite la volonté de gagner en proximité et d'améliorer le dialogue, grâce à la mise en place d'un interlocuteur dédié et privilégié qui connaît le territoire.

Cette convention est un partenariat privilégié qui met au centre de l'action les compétences du Département au service des communes et surtout de leurs projets.

Je suis très fier, d'être le premier maire de l'Aveyron à signer cette convention.

Amitiés.



Saint-Geniez d'Olt & d'Aubrac, Commune nouvelle

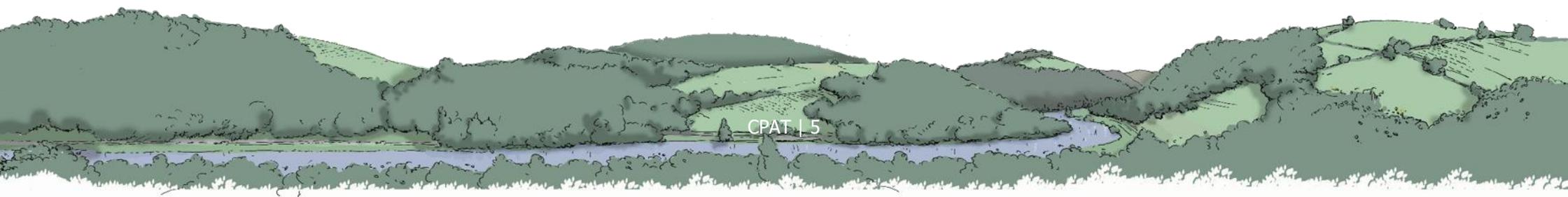
Elle réunit depuis 2016 Saint-Geniez d'Olt et Aurelle-Verlac.

Population : 2 211 habitants (Insee 2019) appelés **les « Marmots »**

Canton : Lot et Palanges

Conseillers départementaux : Christine Presne – Christian Naudan

Communauté de communes : Des Causses à l'Aubrac



Saint-Geniez-d'Olt & d'Aubrac une ville à la campagne

- ✓ Un territoire communal au carrefour de **deux entités paysagères** très différentes : la Vallée du Lot (bourg de Saint-Geniez) et le plateau de l'Aubrac (bourg d'Aurelle Verlac).
- ✓ Un **patrimoine riche** et une **dimension historique importante** qui confèrent une « âme » et un socle identitaire au bourg de Saint-Geniez. Légende des Marmots, 2^e ville du Département au XVIII^e siècle connue pour ses tanneries, clôuteries et fabrique de draps. Ce passé prospère marque l'architecture de la ville (cloître, hôtels particuliers, nombreux monuments historiques...).
- ✓ Une stature de **bourg-centre** qui va de pair avec une responsabilité territoriale et de nombreux services à la population, notamment un important complexe scolaire et petite enfance : écoles, collège, micro-crèche.
- ✓ De nombreuses animations culturelles et une **vie associative importante** avec plus de **60** associations actives.
- ✓ Une **Commune touristique** qui concentre plus de 3500 lits touristiques, de nombreuses activités et une proximité de sites et itinéraires touristiques que sont notamment : la station de Brameloup et la Véloroute V86.
- ✓ Un **tissu commercial et artisanal** étoffé mais soumis à une importante **saisonnalité** notamment au niveau des commerces. La vacance des commerces est en augmentation et l'équilibre est compliqué à maintenir entre la saison et le hors saison.
- ✓ L'habitat : une **offre** souvent **inadaptée** à la demande.
- ✓ Un cadre de vie rural attractif et un environnement préservé aux paysages variés, entre Vallée du Lot et plateau de l'Aubrac, propice aux **loisirs de pleine nature**.
- ✓ Une **requalification** du **centre historique** et des **quartiers en rive droite** entreprise dans les années 2010.
- ✓ Une **offre médicale généraliste** qui est à renforcer sur la Commune.
- ✓ Des employeurs importants sur le **secteur santé** /médico-social/services à la personne : Centre hospitalier, Ehpad, Foyer de vie.
- ✓ Un territoire labellisé **Terre de jeux 2024**.

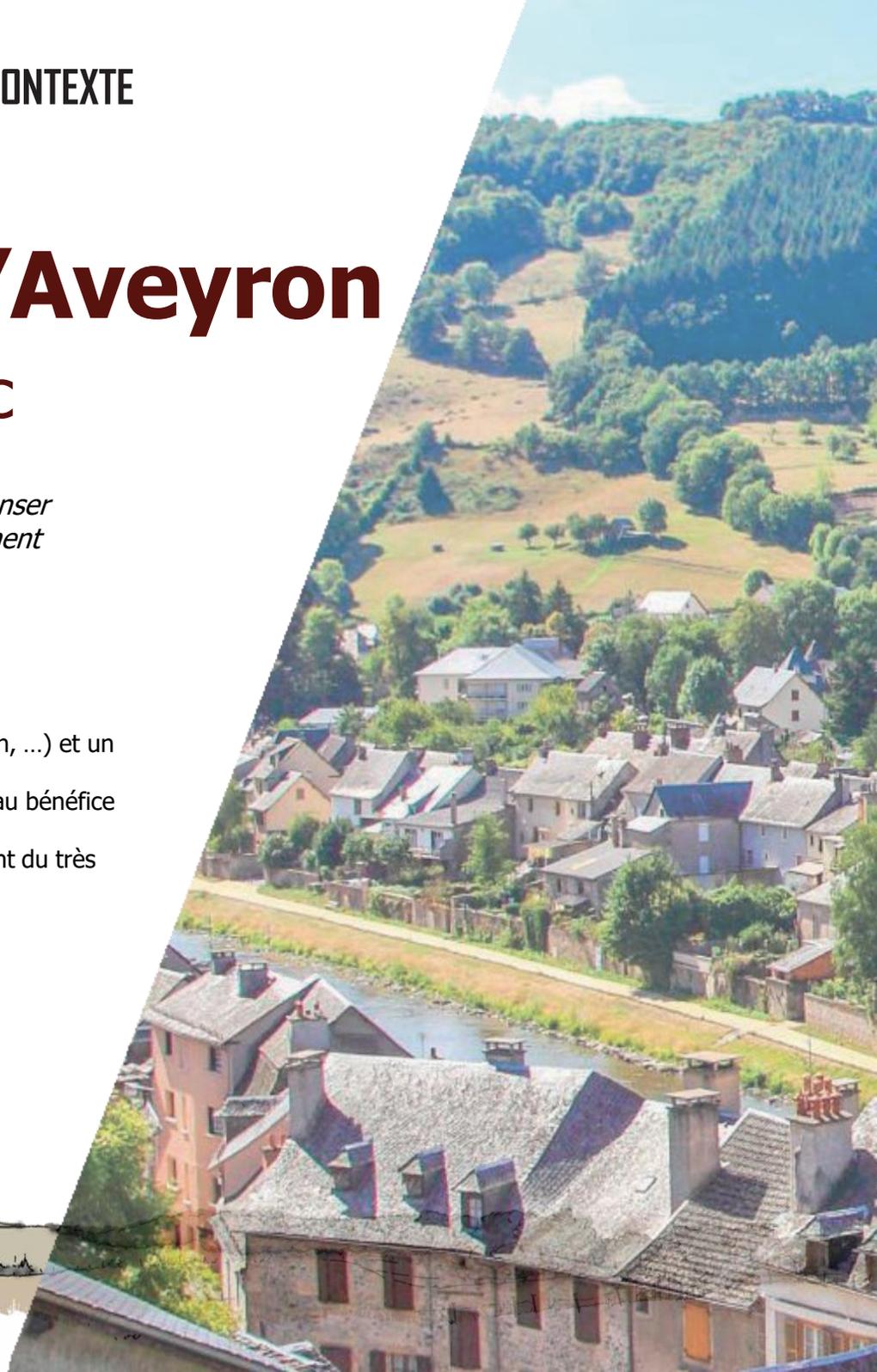


Le Département de l'Aveyron à Saint-Geniez-d'Olt & d'Aubrac

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des territoires, le Département est fortement implanté à Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

SA PRÉSENCE EST PROTÉIFORME

- **Humaine** par des agents « à demeure » et des permanences hebdomadaires,
- **Patrimoniale** par des enceintes qui lui appartiennent (Collège, Centre d'exploitation, ...) et un linéaire de voirie départementale important,
- **Solidaire** par le financement de prestations et la mise en œuvre d'actions sociales au bénéfice des populations (handicap, autonomie, aide sociale à l'enfance, RSA, Insertion),
- **Pro-active** et **volontariste** par le financement d'infrastructures dont le déploiement du très haut débit.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- ✓ **CENTRE D'EXPLOITATION DÉPARTEMENTAL ROUTE DE STE-EULALIE**
Service départemental territorialisé qui assure l'entretien et la modernisation de **191 km** de routes sur le secteur de Saint-Geniez.

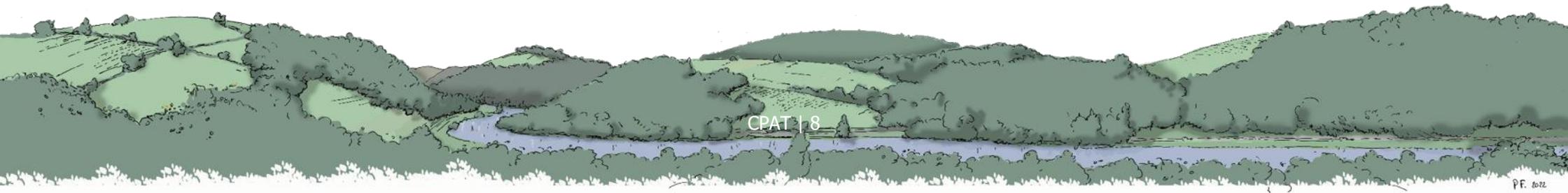
- ✓ **CENTRE DE SECOURS DE SAINT-GENIEZ D'OLT**
En sa qualité de **financeur principal** du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont il assure la présidence, le Département est solidaire du Centre d'incendie et de Secours de Saint Geniez d'Olt.

- ✓ **ECOLE DE MUSIQUE**
Antenne locale du Conservatoire Départemental de l'Aveyron qui est partie intégrante de la politique culturelle déployée par le Département à destination des Aveyronnais.

- ✓ **COLLÈGE DENYS PUECH**
Le Département **assure au quotidien le fonctionnement** du collège et investit chaque année dans sa **modernisation**.

- ✓ **TRÈS HAUT DÉBIT**
En partenariat avec les Communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le territoire aveyronnais. **89% de la Commune de St Geniez d'Olt et d'Aubrac est fibré à ce jour.**

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ **BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE**

Accompagnée par la **Médiathèque départementale** dans le cadre de prêts documentaires, d'un accompagnement à l'informatisation, etc...

✓ **ESPACE EMPLOI FORMATION CAUSSES ET AUBRAC**

Le Département, compétent pour l'accompagnement des publics en insertion délègue à l'Espace Emploi Formation l'**accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA** du territoire.

✓ **EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER – FOYER DE VIE LE COLOMBIER**

Le Département est chargé de l'accompagnement de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap. Il déploie de **nombreux dispositifs** à destination de ces publics et **finance en partie les établissements de prise en charge** que sont notamment les EHPAD et les Foyers de vie. »

✓ **ADMR DE SAINT-GENIEZ**

Le Département, chef de file de l'aide à domicile, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son **Schéma Départemental de l'Aide à Domicile**. Il est également partenaire de ces structures via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (**CPOM**).

✓ **PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX DÉPARTEMENTAUX ET DE LA PMI – CENTRE SOCIAL DE SAINT-GENIEZ D'OLT**

Les **services des solidarités départementales assurent des permanences** sur Rendez-vous au sein du Centre social de Saint-Geniez d'Olt à destination de tous les habitants qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée, du handicap ...

✓ **MICRO-CRÈCHE – PETITE ENFANCE**

Le Département a en charge l'**agrément des structures petite enfance** (crèches, MAM...), **des assistant(e)s maternel(le)s et des assistant(e)s familial(e)s**.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

Les enjeux pour le territoire

LA FIBRE

Le déploiement récent du très haut débit élargit le champ des possibles pour le territoire, ses habitants et ses entreprises : nouvelles pratiques et usages dans le secteur du travail (télétravail, coworking, nomadisme de la santé, du tourisme, etc. La fibre constitue également un nouveau facteur d'attractivité pour l'installation de nouveaux porteurs de projets et activités.

L'HABITAT

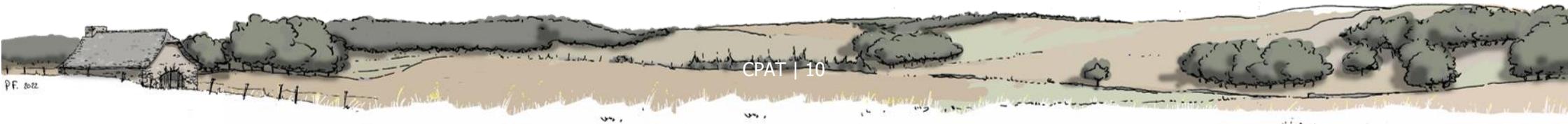
L'offre dans le centre-bourg est à requalifier / réhabiliter : une offre morcelée, avec de petites surfaces, peu de grands plateaux facilement modulables, modèle de l'ancienne échoppe qui complique les reconversions en habitation, une vacance de logements diffuse (diagnostic Octeha) et des logements peu adaptés aux seniors dans le centre ville.

LES COMMERCES

Importante saisonnalité de l'activité et une vacance en augmentation.
Une animation du tissu commercial serait à structurer.

LE TOURISME

C'est une activité économique importante pour Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, mais cette place reste tout de même à conforter. L'objectif pour demain est de faire rester les touristes, d'explorer les nouvelles pratiques de séjour qui allient tourisme et télétravail et de cultiver le positionnement du territoire sur la Pleine Nature (lien avec la station de Brameloup à renforcer notamment avec le nouveau positionnement stratégique sur le VTT.)



LES ENJEUX DE ST-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

LES MOBILITES DOUCES

L'enjeu pour Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac consiste à repenser et imaginer pour demain les mobilités et les modes de déplacement dans le centre bourg et les connexions avec le reste du territoire. La Commune est également située sur l'itinéraire de la V86 qui ouvre la voie au développement de nouvelles pratiques de déplacement/itinérance par le vélo notamment. Ce champ pourra englober : les liaisons/circulation intra-urbaine (réflexion déjà initiée par la Commune avec un 1^{er} projet à l'étude) et les différentes pratiques de mobilités douces (piétonne, cyclable) les déplacements domicile-travail avec les communes voisines, au 1^{er} rang desquelles Ste Eulalie d'Olt (liaison avec la rive droite), l'itinérance multimodale et les pratiques de loisirs/tourisme (Produit V86, Réseau de randonnée, ...)

LA DEMOGRAPHIE

La population municipale se maintient aujourd'hui autour de 2 200 habitants après avoir connu une baisse au début des années 2010. Cette tendance démographique favorable mais fragile reste toujours à conforter. C'est donc un enjeu pour St Geniez d'Olt et d'Aubrac de favoriser l'accueil des nouveaux arrivants qui peuvent être porteurs de nouvelles dynamiques et/ou activités économiques par exemple, qui concourent également à maintenir un tissu de commerces et de services conséquent, ... Par ailleurs, il semblerait que de plus en plus de jeunes Marmots partis se former et s'exercer ailleurs reviennent dans leur ville natale, phénomène constituant une réelle opportunité pour la Commune. Il pourrait ainsi être intéressant d'accompagner et de « provoquer » ces retours de jeunes actifs.

LA SANTÉ

L'offre de soins en généraliste est fragile aujourd'hui sur la Commune. Un des enjeux prégnants consiste par conséquent à consolider ce service essentiel à la population.

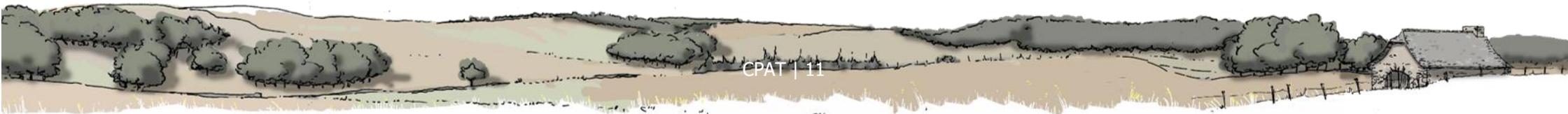
LA SAISONNALITE

La fréquentation du centre bourg de Saint-Geniez est soumise à une importante saisonnalité du fait de la prégnance du tourisme. De cette manière, différents flux sont à gérer dont les logiques ne sont pas les mêmes : les locaux tout au long de l'année avec les pratiques qui sont les leurs et les touristes, sur une période plus restreinte. Une réflexion sur la modularité des espaces publics, notamment des zones de stationnement pourrait ainsi avoir du sens. En effet, la Commune dénombre 785 places de parking voiture, essentiellement occupées en période estivale. La végétalisation de certains de ces stationnements pourrait permettre une modularité hors saison de ces espaces.

L'ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE : Dans le cadre de ses captages d'eau potable, la Commune est tenue d'établir des périmètres de protection afin de garantir une bonne qualité de l'eau.

ASSAINISSEMENT : La Commune a également un enjeu concernant sa station d'épuration, située en zone inondable. Des diagnostics sont à mettre en œuvre afin d'assurer l'avenir de cet équipement et d'envisager les solutions intermédiaires.



Pour bien vivre

à Saint-Geniez d'Olt & d'Aubrac

DES ESPACES PUBLICS

à repenser et à créer pour faire cheminer le centre-bourg d'aujourd'hui vers celui de demain.

Requalification secteur cour haut- cloître-place de la mairie – place Général de Gaulle – Projet de Halles couvertes – Projet Aire de camping cars.

HABITAT

Une offre à requalifier et à compléter avec la création de nouveaux logements pour répondre à une demande plurielle.

Immeuble Aldebert – R+1 de l'ex Maison de retraite

UNE MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

polyvalente pour répondre aux besoins actuels.

Extension de l'ancien centre de loisirs.

DÉVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE

Secteur ZA de la Falque, au bord du Lot.

UNE MAISON DE SANTÉ

pour renforcer le Pôle santé communal.

Rénovation de l'ancien bâtiment de la maison de retraite spécialisée.

TIERS-LIEU « LE CORUM »

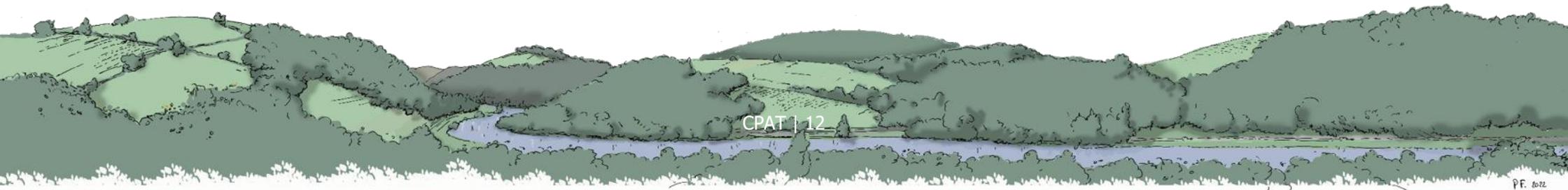
Une agora au cœur de la cité.

Bâtiment de l'ancienne trésorerie.

MOBILITÉS DOUCES

Inter et extra urbaines.

Voie douce centre-bourg, liaison Sainte Eulalie-Rive droite.



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le Département souhaite être aux côtés de la Commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac pour la mise en œuvre de son projet de territoire. Par la signature de ce partenariat, il s'engage à mettre à disposition les ressources humaines, techniques et financières dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Quoi ?

UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

- Technique
- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI

- À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

ANALYSE DES BESOINS

Qui ?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation Numérique Energie

LES SERVICES ASSOCIES

- CAUE,
- ADIL,
- ...



**Des réponses
à des besoins**

**L'Aveyron
se bouge !**

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME
CPAT | 14

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

REQUALIFICATION / REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LE PROJET, SES BESOINS

La commune est à un nouveau tournant en termes d'aménagement de son centre-bourg. Une première phase de requalification a été menée à partir de 2008 sur le centre historique et certains quartiers en rive droite du Lot. Aujourd'hui, plusieurs nouveaux enjeux se posent à elles : à la fois de réaménager/embellir certains espaces à la lumière des nouveaux usages/enjeux environnementaux, d'en repenser d'autres dans leur fonction au sein du centre bourg et d'en « créer » de nouveaux afin de répondre aux besoins qui émergent. Sont à l'étude notamment un projet de halles couvertes, et des équipements de loisirs sportifs nouvelle génération tels qu'un pumtrack et un terrain de Padel. Ces structures pourront donc être intégrées à cette réflexion globale d'aménagement.

Enfin, seront à mener en parallèle la rénovation de certains réseaux des rues du centre-bourg (AEP et EU), et ce de manière assez prioritaire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Ce projet nécessite en amont une lecture globale et transverse que le Département se propose d'accompagner en mandatant le CAUE de l'Aveyron pour la réalisation d'un schéma Directeur d'Aménagement.

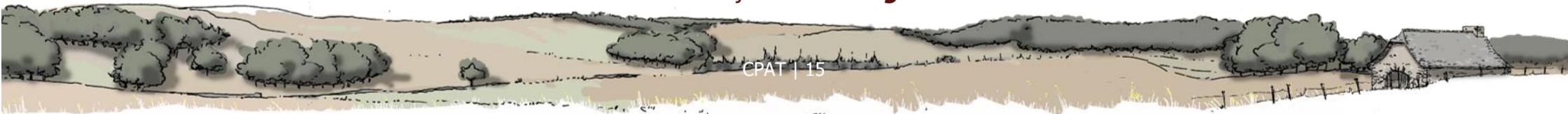
Une fois le schéma établi, la commune pourra être accompagnée pour la consultation d'un maître d'œuvre.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projet d'aménagement global qui va s'échelonner sur toute la durée du mandat.

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

SANTÉ

LE PROJET, SES BESOINS

Un projet de maison de santé est en gestation sur la commune, porté par la Communauté de communes, compétente en la matière. Il s'agit de rénover et de mettre en conformité l'ancien bâtiment vacant de la maison de retraite spécialisée en vue de l'installation de plusieurs médecins et professions libérales. Ce projet fait sens sur la Commune qui souffre actuellement d'une pénurie de médecin, ainsi ce futur établissement constituera vraisemblablement un argument supplémentaire pour attirer de nouveaux professionnels.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

La mission Accueil Médecins animée par l'Agence départementale de l'Attractivité et du Tourisme accompagnera la Commune pour la prospection de nouveaux médecins. Elle se fera le relais de l'offre d'installation sur Saint-Geniez et intégrera le territoire dans les différentes actions menées en matière de démographie médicale.

Par ailleurs, Aveyron Ingénierie pourra accompagner le maître d'ouvrage de la maison de santé dans sa faisabilité technique (bâtiment), juridique et administrative (ex : aide à la réalisation des baux professionnels, rédaction d'un règlement intérieur, ...).

CALENDRIER PREVISIONNEL

2022-2023

Défi 9.2 # Identifier et attirer de nouveaux talents

Défi 2.7 # Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

MOBILITES DOUCES

LE PROJET, SES BESOINS

#Voiedouce : La commune a le projet de créer une voie douce dans le centre urbain de Saint-Geniez.

#Voie Cyclable – Avenue d'Espalion : Une voie cyclable le long de l'avenue d'Espalion est en projet afin de faciliter et sécuriser la pratique du vélo sur cet axe. Une coordination avec les services départementaux sera nécessaire afin de réaliser ces travaux conjointement avec les travaux de sauvegarde de la chaussée, prévus par le Département.

#Réflexion globale : Par ailleurs, la Commune souhaite initier une réflexion plus globale sur les mobilités douces à l'échelle de son territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Les services d'Aveyron Ingénierie pourront accompagner la Commune pour la faisabilité de la voie douce, en matière d'urbanisme et d'ingénierie globale de projet. Le projet sera également inclus dans la réflexion globale menée par le CAUE. En ce qui concerne l'aménagement d'une voie cyclable sur l'avenue d'Espalion, les services de la Direction des Infrastructures et Grands Travaux veilleront à intégrer ce projet dans les travaux de sauvegarde programmés sur cette voie et à travailler avec la Commune sur la réalisation de ce projet d'aménagement global. Par ailleurs, le Département pourra mettre ses compétences et savoir-faire à disposition dans le cadre d'une réflexion qu'il pourra mener avec la Commune à l'échelle de son territoire et de ses liaisons avec les territoires connexes.

Ce champ pourra englober : les liaisons/circulation intra-urbaine et les différentes pratiques de mobilités douces (piétonne, cyclable) les déplacements domicile-travail avec des communes voisines (liaison rive droite – Ste Eulalie), l'itinérance multimodale et les pratiques de loisirs/tourisme avec au premier rang desquelles la véloroute V86 et tout le travail de mise en tourisme et de valorisation que déploie l'ADAT au service de ce projet de territoire.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projet global qui va s'échelonner sur toute la durée du mandat en lien avec les réflexions du schéma directeur du centre bourg.

Défi 7.9 #Aménagements cyclables

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

MARAICHAGE

LE PROJET, SES BESOINS

La Commune souhaite développer une activité de maraîchage sur des parcelles en bordure du Lot, dans le secteur de la Zone d'Activités de la Falque. Elle envisage d'installer à la fois des agriculteurs dans le cadre d'une démarche biologique et en initiant une exploitation directe (régie municipale) afin d'alimenter les services de restauration collective de la ville (écoles, collège, Ehpad).

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Ce projet s'inscrit dans la politique agricole du Département qui vise à développer une agriculture durable respectueuse de l'environnement et générant une alimentation de qualité et de proximité en lien avec nos partenaires.

C'est dans cette dynamique que le Département projette la préfiguration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui vise notamment à conduire une politique d'achat de produits locaux dans la restauration collective publique et accompagner les territoires mobilisés sur ce sujet. Dans ce cadre, la Direction de l'Agriculture et la Direction des Collèges pourront accompagner la faisabilité du projet et proposer leur expertise en matière de restauration collective auprès des cantines collectives concernées par le projet. La Commune pourra également être accompagnée pour la prospection des potentiels exploitants via le programme départemental « L'Aveyron Recrute » et sur la faisabilité administrative du projet via Aveyron Ingénierie en ce qui concerne la création d'une régie directe notamment.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2024

Défi 2.6 #Vers un Projet Alimentaire de Territoire

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

MÉDIATHEQUE

LE PROJET, SES BESOINS

La Bibliothèque actuelle de St Geniez étant limitée en termes de superficie, la commune projette son transfert dans l'ancien centre de loisirs, avec une extension du bâtiment afin de disposer d'une médiathèque plus en adéquation avec les besoins actuels de la population.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Aveyron Ingénierie pourra assurer la continuité de l'étude fonctionnelle restituée en 2020 et accompagner la collectivité dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les étapes à venir. Les services de la Médiathèque départementale pourront également contribuer au projet via leur offre de conseil et de services (aide à l'informatisation, prêts de documents, formation...etc.)

CALENDRIER PREVISIONNEL

2022-2024 (fin prévisionnelle des travaux)

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

TIERS-LIEU LE CORUM

LE PROJET, SES BESOINS

Durant le confinement, la Commune a expérimenté un nouveau service, à savoir un espace de coworking qui a démontré par sa fréquentation qu'il répondait à un besoin sur le territoire. Pour aller plus loin désormais, la Commune envisage la création d'un tiers-lieu qui diffuserait lien et convivialité dans le centre bourg et où pourraient s'exprimer les créativité et initiatives individuelles et collectives. La gestion de cet espace serait délégué à l'Espace Emploi Formation et positionné dans le bâtiment de l'ancienne Trésorerie.

Par ailleurs, il est envisagé de positionner ce Tiers-lieu sur les loisirs et sports de Pleine Nature (support pour de futures installations de prestataires par ex).

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département pourra accompagner la commune en matière de développement du lieu, en apportant des compétences et savoir-faire selon les besoins du projet. Ainsi ce nouveau tiers-lieu pourrait intégrer le réseau des tiers-lieux/coworking départemental initié par le Département et animé par l'Agence départementale de l'Attractivité et du Tourisme, et profiter ainsi d'une meilleure visibilité et d'actions collectives porteuses de développement. Au regard du positionnement Pleine Nature, le tiers-lieu pourra aussi bénéficier de l'expertise de la future Agence départementale du Sport.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2022-2023

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

AIRE DE CAMPING-CARS

LE PROJET, SES BESOINS

La Commune envisage d'aménager une véritable aire de camping-car afin d'accueillir cette part de la population touristique dont la fréquentation est en augmentation ; tout en balisant leur parcours dans le centre-bourg. L'emplacement reste à déterminer.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Ce projet sera intégré dans la réflexion spatiale menée par le CAUE et pourra le moment venu, bénéficier de l'accompagnement technique conjoint des services du Département et de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme en matière d'aménagement (cahier des charges départemental). L'Agence Aveyron Ingénierie pourra également être mobilisée sur le dimensionnement pratique de l'aire.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Horizon 2024

Défi 9.1 #Destination Aveyron

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

ENVIRONNEMENT

LE PROJET, SES BESOINS

En matière d'eau potable, la Commune doit réaliser des périmètres de protection autour de ses captages. Un bureau d'études a été d'ores et déjà retenu pour établir administrativement ces périmètres.

En matière d'assainissement, des diagnostics sont à mener sur les réseaux d'assainissement et la station d'épuration actuelle de Saint-Geniez.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département pourra accompagner la Commune via les services d'Aveyron Ingénierie qui pourront intervenir en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage afin d'établir un cahier des charges pour consulter un prestataire dans le cadre d'un schéma directeur d'assainissement.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Courant 2023

Défi 3.1 #Eau potable

Défi 3.2 #Assainissement collectif

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

HABITAT

LE PROJET, SES BESOINS

La Commune entend mener plusieurs opérations en matière d'habitat. La première suite à l'acquisition récente d'un immeuble en proximité du cour haut (« Immeuble Aldebert ») où 2 appartements seront créés, venant ainsi compléter une offre pénurique en la matière. La seconde opération concerne le R+1 de l'ancienne maison de retraite, qui représente un plateau à rénover de plus de 600 m², où la Commune envisage de créer des logements en direction de différentes cibles : logements saisonniers pour répondre au besoin de nombreuses entreprises touristiques du territoire, des logements passerelles, permettant d'accueillir des nouveaux arrivants, et enfin des logements adaptés, en lien avec le Foyer de Vie du Colombier.

Au-delà de ce projet, la Commune souhaite engager une réflexion globale sur l'habitat au sein de son centre-bourg afin d'identifier d'une part les manques et ensuite les réponses qu'elle pourrait y apporter.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Aveyron Ingénierie pourra intervenir en amont de ces réalisations pour initier le projet via une étude de faisabilité qui permettra de réaliser un état des lieux, définir les besoins de la Commune, et étudier les faisabilités fonctionnelles et techniques.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Immeuble Aldebert : Démarrage projet 2022

Ancienne Maison de retraite : Démarrage des études au 2^{ème} semestre 2022

Défi 2.8 #Politique départementale de l'Habitat

L'Aveyr**On** se bouge !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la Commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la Commune. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.



Votre référent

Stéphane Thievenaz
05 65 75 81 81

PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en Ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement la commune dans la réalisation de ses projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles.

Le Département pourra également accompagner la Commune à l'identification des co-financements possibles.

L'Aveyr**On se bouge**!



Les engagements

LA DURÉE DU PARTENARIAT

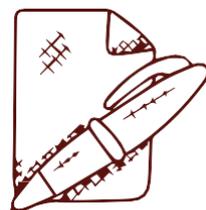
Le soutien du Département s'échelonne jusqu'en 2026 avec une révision possible à mi-mandat ou à la demande expresse de la Commune de Saint Geniez d'Olt & d'Aubrac.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clés de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire ; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire ;
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.





Les signataires

Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, le 27 juillet 2022

M. Arnaud Viala,
Président du Département de l'Aveyron

M. Marc Bories,
Maire de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

L'Aveyr**On se bouge** !

L'Aveyr**On**
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ